

Le Comité de la Société genevoise de droit et de législation a l'honneur de vous inviter à la conférence que donnera

**Mme Giulia Neri-Castracane**

Professeure à l'Université de Genève

intitulée

**LE DROIT SUISSE DE LA DURABILITÉ DES ENTREPRISES**

**le lundi 8 décembre 2025 à 18h30**

au Théâtre Les Salons  
Rue Bartholoni 6  
1204 Genève

Le cadre juridique suisse relatif à la durabilité des entreprises se caractérise par sa complexité et sa fragmentation. Cette conférence propose un aperçu structuré des principales obligations pesant sur les entreprises privées en matière de durabilité. Trois blocs seront abordés : les obligations de transparence ; les obligations de diligence, et les obligations spécifiques en matière de durabilité environnementale.

L'objectif est de fournir une vision d'ensemble des instruments juridiques existants et de leurs interactions, afin de mieux comprendre les contours d'un « droit suisse de la durabilité » en construction.

Arnaud Nussbaumer  
Président

---

*Conférence suivante:* M. Grégoire Mégevand et Mme Héloïse Rordorf-Braun sur la lutte contre la corruption transnationale, le 12 janvier 2026, même heure, même lieu.